



Informations sur les déchets et le recyclage

Nous collectons certains types de déchets à votre domicile presque chaque semaine. Le calendrier ci-dessous indique quel type de déchets que nous collectons chaque semaine.

LES DÉCHETS MÉNAGERS SONT TRIÉS EN CINQ CATÉGORIES :

- déchets alimentaires
- emballages verre et métal
- papier/carton/cartonnages
- emballages plastiques
- déchets généraux (ordures)

Le tri des déchets est important pour réduire notre impact sur l'environnement et utiliser au mieux les ressources déjà produites.

Il est également nécessaire de s'assurer que vous disposez de suffisamment d'espace dans vos bacs.

Vous devez avoir accès à une poubelle pour chacune des catégories listées, à l'exception des emballages plastiques que vous mettez dans les sacs prévus à cet effet que nous vous fournissons.

Il est important de n'utiliser que des sacs biodégradables pour les déchets alimentaires. Si vous avez besoin de plus de sacs biodégradables, attachez simplement un sac à votre poubelle de déchets alimentaires, et nous vous laisserons de nouveaux sacs. Il est également possible de se procurer des sacs biodégradables à la déchetterie locale ou au centre de services de la municipalité.

Vous pouvez également demander une boîte rouge pour les déchets dangereux tels que les piles, la peinture, les ampoules électriques et les petits appareils électroniques. Lorsque la boîte est pleine, déposez-la dans votre centre local de traitement des déchets.

Vous pouvez également déposer la plupart des autres types de déchets dans votre centre local de réception des déchets, gratuitement.

Par exemple, les meubles, les grands emballages en carton, le métal, les produits électriques, les déchets de construction, les déchets de jardinage, etc.

Les heures d'ouverture sont indiquées sur notre site Internet : hallingdalrenovasjon.no

Nous ne collecterons pas les déchets déposés en dehors des poubelles. Le jour de la collecte, le bac doit être placé à une distance maximale cinq mètres de l'endroit où s'arrête le véhicule de collecte des déchets.

La neige doit être déblayée en hiver afin que nous puissions facilement déplacer la poubelle.

En cas de verglas, du sable doit être répandu. L'été, la végétation et l'herbe ne doivent pas constituer un obstacle pour les bacs ou le véhicule.

Calendrier de collecte des déchets janvier - juin 2024

Janvier								
SEMAINE		lu	ma	me	je	ve	sa	di
1		1	2	3	4	5	6	7
2		8	9	10	11	12	13	14
3	/	15	16	17	18	19	20	21
4		22	23	24	25	26	27	28
5		29	30	31				

Février								
SEMAINE		lu	ma	me	je	ve	sa	di
5					1	2	3	4
6		5	6	7	8	9	10	11
7		12	13	14	15	16	17	18
8		19	20	21	22	23	24	25
9		26	27	28	29			

Mars								
SEMAINE		lu	ma	me	je	ve	sa	di
9						1	2	3
10		4	5	6	7	8	9	10
11	/	11	12	13	14	15	16	17
12		18	19	20	21	22	23	24
13		25	26	27	28	29	30	31

Avril								
SEMAINE		lu	ma	me	je	ve	sa	di
14		1	2	3	4	5	6	7
15		8	9	10	11	12	13	14
16		15	16	17	18	19	20	21
17		22	23	24	25	26	27	28
18		29	30					

Mai								
SEMAINE		lu	ma	me	je	ve	sa	di
18				1	2	3	4	5
19	/	6	7	8	9	10	11	12
20		13	14	15	16	17	18	19
21		20	21	22	23	24	25	26
22		27	28	29	30	31		

ATTENTION ! Pas de collecte le vendredi 17 mai Elles auront lieu le samedi 18 mai

Juin								
SEMAINE		lu	ma	me	je	ve	sa	di
22							1	2
23		3	4	5	6	7	8	9
24		10	11	12	13	14	15	16
25		17	18	19	20	21	22	23
26		24	25	26	27	28	29	30

- Les lundis : Nesbyen, Flå* et Krødsherad****
- Les mardis : Gol et Flå**
- Les mercredis : Hol et Krødsherad****
- Les jeudis : Ål**
- Les vendredis : Hemsedal et Krødsherad******

- * Nouvel itinéraire le lundi à Flå : Concernant la route nationale 7, de la frontière avec Nesbyen jusqu'à l'inter-section à Bjørneparken,
- y compris Stavngutu, Stavnsvegen et Øygardsvegen, les collectes auront désormais lieu les LUNDIS !
- ** Lundi à Krødsherad : Zone ouest de Kryllingheimen - Ringnes - intersection de Bråstastua
- *** Mercredi à Krødsherad : Zone de Hamremoens - Krøderen - Sigdal
- **** Vendredi à Krødsherad : Zone de Flå - intersection de Hamremoens - Redalen - Havikskogen

Guide du tri : quoi et comment ?



DÉCHETS ALIMENTAIRES

Les déchets alimentaires sont emballés dans les bio-sacs qui vous ont été distribués avant d'être jetés dans le conteneur à déchets alimentaires.

 **OUI, S'IL VOUS PLAÎT !**

- Résidus de nourriture
- Poissons et crustacés
- Déchets de légumes
- Marc de café
- Papier essuie-tout et serviettes usagés
- Pain et produits de boulangerie
- Coquilles d'œuf
- Fruits
- Produits laitiers

 **NON MERCI !**

- Emballage
- Cendres
- Déchets de jardin
- Plantes d'intérieur
- Couches et protections périodiques
- Pierres et sable
- Crottes de chien et de chat
- Tabac à priser et mégots de cigarettes
- Gros os et peaux
- Grandes quantités de soupe/sauce
- Médicaments
- Cours à usage unique

Ramassé toutes les 2 semaines avec les déchets résiduels



EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Emballages en plastique provenant de la maison.
Rincez-les d'abord si nécessaire.

 **OUI, S'IL VOUS PLAÎT !**

- Sacs en plastique, sacs, pellicules plastiques
- Sacs à pain en plastique,
- Paquets de produits à tartiner, etc.
- Bouteilles et carafes en plastique pour produits alimentaires, détergents et produits de soins corporels, etc.
- Bouteilles en plastique pour boissons sans hypothèque.
- Pots de yogourt et de crème aigre, etc.
- Plateaux, pots et emballages de fruits et

 **NON MERCI !**

- PAS un emballage qui a contenu des déchets dangereux
- Plastiques durs
- Sacs de bois

Ils sont livrés au centre de réception local des déchets.

Utilisez le sac pour le plastique à retourner !

Il est distribué une fois par an. Attachez le sac et mettez-le en place le jour du ramassage.

Ramassé toutes les 4 semaines avec le carton/papier



EMBALLAGE EN VERRE/MÉTAL

Emballage en verre et en métal uniquement.
Rincez-les d'abord si nécessaire.

 **OUI, S'IL VOUS PLAÎT !**

- Pots à confiture
- Bouteilles en verre
- Boîtes métalliques pour aliments.
- Tubes de pâtes à tartiner
- Feuille d'aluminium
- Canettes de boisson qui ne peuvent pas être consignées
- Bouchons et couvercles métalliques
- Moules en aluminium

 **NON MERCI !**

- Porcelaine
- Céramique
- Verres à boire
- Cristal
- Miroir
- Moule réfractaire
- Fenêtres
- Poêles et casseroles
- Clous et vis
- Bombes aérosols
- Couverts

Ramassé toutes les 8 semaines

Voir également www.sortere.no pour de plus amples informations



CARTON/PAPIER

 **OUI, S'IL VOUS PLAÎT !**

- Papier, journaux et publicité
- Petites boîtes en carton
- Cartons de lait et de jus de fruit
- Carton provenant d'emballages alimentaires
- Papier de bureau, enveloppes
- Papier essuie-tout et rouleaux ménagers
- Cartons pour boissons
- Boîte à œufs

 **NON MERCI !**

- Lingettes et serviettes
- Papier mouillé
- Papier cadeau brillant
- Tasses et assiettes en carton usagées
- Grande quantité de carton qui ne peut pas être mis dans le récipient que vous devez apporter à la station de recyclage.

NOTA : Le papier cadeau est trié en tant que déchet résiduel et ne peut pas être recyclé.

Il est jeté dans le bac sans être attaché !

Ramassé toutes les 4 semaines avec le plastique



DÉCHETS RÉSIDUELS

Tout ce qui ne peut pas être réutilisé ou triés à la source.

 **OUI, S'IL VOUS PLAÎT !**

- Couches
- Vêtements, chaussures
- Plantes/fleurs en pot
- Produits en matériaux composites
- Litière pour chats
- Sacs pour chiens
- Sacs de bois
- Papier cadeau brillant
- Emballage très sale

 **NON MERCI !**

- Tout ce qui peut être réutilisé et trié à la source
- Piles et batteries
- Produits chimiques
- Déchets électroniques
- Les articles plus volumineux doivent être remis à la station de réception locale des déchets

Ramassé toutes les 2 semaines avec les déchets résiduels



À PARTIR DE 06 H 00

Les bacs qui sont sortis en vue du ramassage doivent être sur place à partir de 6 heures du matin pour être certain qu'ils soient vidés.



5 MÈTRES

Le jour du ramassage, les bacs doivent se trouver à 5 mètres au maximum du bord de la route où circule le véhicule de Renovation afin que nous puissions les vider.

ACCESSIBILITÉ

Les bacs doivent être facilement accessibles. S'il y a de la neige, elle doit être évacuée et si elle est glissante, il faudra y répandre du sel. La route doit être exempte de végétation à 4 mètres de largeur et de hauteur. Il ne doit pas non plus y avoir de seuils de plus de 10 cm de hauteur. Si vous construisez des cabanons ou des cabanes pour les bacs à déchets, consultez notre superviseur sur le site Web.



TRI CORRECT

S'il y a des déchets mal triés dans le bac, celui-ci ne sera pas vidé. N'oubliez pas que les emballages en papier/carton et en verre/métal ne doivent PAS être mis dans un sac. Le plastique est collecté dans le sac brillant que nous vous avons remis et ce sac doit être attaché. Le plastique contenu dans les autres types de sacs/sachets de transport ne sera pas emmené.